

# l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

[www.mairie-ecuelles.fr](http://www.mairie-ecuelles.fr)

## EDITO

### Et si on reparlait de nos retraites ?

Le gouvernement, relayé par la presse écrite et audiovisuelle, nous rabâche l'inégalité de traitement entre les secteurs privé et public. Si vous ne savez pas que les premiers doivent cotiser 40 ans pour pouvoir prétendre à un taux plein, alors que 37,5 années suffisent pour les seconds, ce ne sera pas leur faute de l'avoir dit, écrit et répété.

Mais au fait, d'où vient cette inégalité ? Il suffit de se rappeler que récemment encore, il y avait une relative parité privé/public et que le décrochage du secteur privé est la conséquence des mesures régressives de 1993 et 1996.

La dégradation du rapport privé/public ne s'explique pas seulement par le passage de 37,5 à 40 annuités, mais surtout par :

- le calcul, progressivement jusqu'en 2008, sur les 25 meilleures années,
- l'indexation sur les prix (et non pas sur nos salaires).

En fait, ce projet en cache un autre, celui de l'allongement de la durée de cotisation, probablement 43 ans, mais cela ne peut se faire qu'une fois que tout le monde sera à 40 annuités. Bon courage aux étudiants et aux chômeurs.

Tout aussi grave est le silence sur le taux de remplacement, qui est le rapport entre le montant de la pension et le salaire brut annuel. Celui-ci dépend de plusieurs paramètres de calcul et est souvent en réalité inférieur au taux théorique annoncé. Conséquence : le taux de remplacement est en moyenne de 44% environ.

Dans ces conditions, maintenir le départ possible en retraite à 60 ans est un marché de dupes.

Alors si le gouvernement veut supprimer les inégalités, la solution ne serait-elle pas tout simplement une retraite à taux plein pour tous

à 60 ans ? Certes, cela représenterait un coût de quelques points de notre PIB. Mais cette augmentation est minime si l'on compare les efforts qui ont dû être faits entre 1950 et 2000, puisqu'on est passé durant cette période de 4% à 12,6% du PIB, sans créer de catastrophe !

Et puisque l'on parle d'inégalités, savez-vous quels sont nos concitoyens qui touchent les pensions les plus faibles ?

Eh bien, c'est vous Mesdames, avec 848 euros brut mensuel en 2001 ! Une somme inférieure de 42% à celle des hommes. Ainsi, 39% des femmes seulement parviennent à faire valider « une carrière complète », contre 85% des hommes, selon une enquête de la D.R.E.E.S.<sup>1</sup>

Bon courage à vous aussi Mesdames, car ce n'est pas le projet gouvernemental en la matière qui va vous aider à obtenir une réelle égalité de traitement, ...bien au contraire. Qui a parlé d'égalité de revenus entre les femmes et les hommes ?

Alors ne croyez-vous pas qu'en matière de lutte contre les inégalités, il n'y ait pas d'autres priorités. Cela me rappelle le discours d'un candidat à l'élection présidentielle de 1995 qui déclarait dans son programme, je cite : « Aujourd'hui, la machine France ne fonctionne plus pour tous les Français. Une fracture sociale se creuse ».

A cette allure, ce ne sera bientôt plus une fracture, mais une amputation... du pouvoir d'achat des futurs retraités, bien sûr.



Patrick Maizeray  
Conseiller Municipal

<sup>1</sup> DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

## Histoire de poisson...

En l'an de grâce 1594, notre Roi Charles IX fit paraître une ordonnance fixant le premier jour de l'année au début de janvier, en lieu et place du 1<sup>er</sup> avril, date qui marquait le début de l'année depuis longtemps.

Ceci suscita bien des réactions : Certains approuvèrent ce changement, d'autres le contestèrent.

Mais pourquoi pas « éléphant d'avril » au lieu de « poisson d'avril » ? Plusieurs hypothèses :

-Pris en grippe par les tenants du changement, les « conservateurs » commencèrent à recevoir des poissons derrière la tête, pas toujours très frais le poisson...imaginez des éléphants !

-Naguère, le 1<sup>er</sup> avril était l'occasion de se moquer gentiment des pêcheurs encore bredouilles en ce jour de fermeture, dernier espoir de prendre un poisson : on jetait à la rivière, en guise de blague quelques harengs... Imaginez des éléphants !

-Avril est aussi l'instant où le soleil quitte le mois du poisson, et le poisson amorce sa période de reproduction...peut être aussi l'éléphant ?

Voilà pour chez nous, mais sachez aussi que cette pratique a lieu également en Belgique, Allemagne, Angleterre. En Ecosse, le but est de recevoir un coup de pied dans le postérieur, ce qui porte-bonheur. Des passants arborent des panneaux incitatifs portant les mentions (« a kick, please », « kick me »).

Jour de blagues donc, de mauvais tours, de fausses nouvelles.

Bon, allez, lâchons-nous : la Mairie ne rouvrira ses portes qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2004 !<sup>2</sup>

## Le coin des Associations

### HISTOIRE D'OEUFS

Les amateurs d'œufs de Pâques ont pris leurs habitudes pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive (3<sup>ème</sup> pour Ecuellas). Le dimanche 20 avril 2003, 300 000 œufs de Pâques se cacheront dans plus de 124 communes et sites touristiques de Seine et Marne.

La chasse aux œufs débutera à Ecuellas, à 15h00 et partira de la Mairie, rue G. Villette.

La chasse aux œufs de Pâques et les animations vous sont offertes par les communes, elles sont gratuites pour tous.

<sup>2</sup> Poisson d'avril !

## S.T.R.M. - SOCIETE DE TIR DE LA REGION DE MORET (COMMUNIQUE)

Le Championnat de France de tir à 10 mètres s'est déroulé du 4 au 8 février 2003 à CHOLET (49) où plus de 2500 tireurs étaient en compétition.

La S.T.R.M. renoue avec la victoire, on se souvient encore des titres remportés par Valérie et Vivien Philippi pendant une décennie.

Excellente prestation pour nos tireurs de la S.T.R.M. qui ont obtenu 2 médailles d'Or, et 1 d'Argent

Médaille d'Or :	Junior - Pistolet vitesse Sébastien HEESTERMANS.
Médaille d'Or par équipe	Cadet - Pistolet vitesse Maxime CLAUDOT, Sébastien HEESTERMANS et Julien VALTZ.
Médaille d'Argent par équipe	Cadet - Pistolet Standard Maxime CLAUDOT, Sébastien HEESTERMANS et Julien VALTZ.



Les autres classements en pistolet précision:

Catégorie Cadet	Julien VALTZ	5 <sup>ème</sup>
	Maxime CLAUDOT	55 <sup>ème</sup>
Catégorie Junior	Sébastien HEESTERMANS	43 <sup>ème</sup>
Catégorie Dame 3	Joëlle MANIGHETTI	32 <sup>ème</sup>
Catégorie Dame 2	Valentine PHILIPPI	28 <sup>ème</sup>
Catégorie Senior 3	Émile PHILIPPI	13 <sup>ème</sup>

Les autres classements en pistolet Vitesse:

Catégorie Junior	Maxime CLAUDOT surclassé junior	75 <sup>ème</sup> .
	Julien VALTZ surclassé junior	19 <sup>ème</sup>
Catégorie Senior 1	Alain VALTZ	90 <sup>ème</sup> .

Les autres classements en pistolet Standard

Catégorie Junior	Sébastien HEESTERMANS	4 <sup>ème</sup>
	Maxime CLAUDOT surclassé junior	78 <sup>ème</sup>
	Julien VALTZ surclassé junior	7 <sup>ème</sup> :
Catégorie Senior 1	Alain VALTZ	103 <sup>ème</sup>
	Régis MARMOUSET	108 <sup>ème</sup> .
Catégorie Senior 3	Jacques HEESTERMANS	119 <sup>ème</sup> .
	Émile PHILIPPI	79 <sup>ème</sup>

Bravo à toute l'équipe !

## UN SERVICE QUI REND SERVICE

(communiqué).

Le "G.A.C", Groupement Coopératif des Consommateurs peut vous venir en aide.

Vous souhaitez gérer en commun votre patrimoine ou vous avez un litige avec votre propriétaire, locataire, copropriétaire, syndic, le GAC vous donne les moyens d'être mieux armés faces aux professionnels.

Des permanents sont à votre disposition pour des consultations téléphoniques ou sur rendez-vous. Ils vous assistent, vous apportent aide et conseils et servent de médiateurs en cas de litige.

### SESSIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION :

Les 03 avril et 02 juin de 14H à 17H à l'Espace Saint Jean à Melun.

Pour toute inscription ou tous renseignements, contactez le "GAC", 7, rue Louviot 77000 MELUN au 01 64 39 42 99

## Cessez-le-feu du 19 mars 1962

Le 41<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie a été célébré le 19 mars. Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux Morts. Lors de cette cérémonie, Jacques Maréchal, Maire, a annoncé l'inauguration d'une "Allée du 19 mars 1962", à Ecuelles. Elle aura lieu le 6 septembre prochain.



## Communauté de Communes info

La commercialisation des terrains des zones industrielles d'Ecuelles et de Veneux les Sablons sont en cours avec le partenariat de Seine et Marne Développement (Conseil Général de Seine et Marne).

### Principaux acquéreurs :

- Concession Citroën (15 000 m<sup>2</sup>)
- SMICTOM, déchetterie (4 000 m<sup>2</sup>)

- Mairie de Moret sur Loing, ateliers municipaux (5 500 m<sup>2</sup>)
- Ets Depreytère (11 000m<sup>2</sup>)
- Ets Muzard (1 300 m<sup>2</sup>)
- Vétérinaire (2 400 m<sup>2</sup>)
- Transport des Sablons (5 000 m<sup>2</sup>)

## Infos pratiques

### DATES A RETENIR :

MAIRIE : ŒUFS DE PAQUES

Dimanche 20 avril à 15h00, à la mairie

SOUVENIR DES DEPORTES Dimanche 27 avril. Rassemblement à 11h00 devant la Mairie pour un dépôt de gerbes au monument aux Morts puis, cérémonie de commémoration à la stèle du Pimard à Villecerf

ADSCE-MAIRIE : Exposition de peinture du 5 au 13 avril de 15h à 18h – Entrée gratuite

ADSCE : Stage multi-sports du 14 au 18 avril

ECOLAS : Samedi libéré : 5 avril 2003

Vacances scolaires de Printemps : du samedi 5 avril après la classe au mardi 22 avril au matin

COMITE DES FETES : Dimanche 11 mai – Marché aux fleurs, Place de l'église, toute la journée.

### QUELQUES RAPPELS

La consultation mobile de Protection Maternelle et Infantile (PMI) passera sur la commune de St Mammès le

Jeudi 10 avril 2003 de 14h à 15h sur le parking Labosse (parking du marché). Pour plus de renseignements: 01-40-05-33-62.

### MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, et que vous êtes sorti du système scolaire, la Mission Locale de la Seine et du Loing peut vous intéresser. La Mission vous accueille, vous écoute, vous informe sur des sujets tels que l'emploi, la formation, la vie sociale, la santé. Elle peut aussi vous transmettre un accès aux droits, vous orienter et appliquer un suivi.

L'équipe de la Mission Locale vous accueille du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi) de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, au

37, rue Lara - Appartement E2

Quartier des Chaillots

Place de L'Hôtel de Ville

77430 Champagne sur Seine

Contactez l'équipe au 01-64-23-55-80

## UNITE D' ACTION SOCIALE

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas,  
77875 MONTEREAU CEDEX

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles. Les rendez-vous doivent être pris auprès du secrétariat : tél.: 01 60 57 22 33.

Permanences d'avril : Lundi 14 avril, de 14h00 à 17 h00 et lundi 28 avril de 14h00 à 17h00.

Mme Torres propose aussi des rendez-vous et des visites à domicile en dehors des permanences, à la demande des usagers. Renseignements auprès de son secrétariat.

## PERMANENCES DU DEPUTE

Si vous souhaitez rencontrer Yves Jégo, Député, prendre rendez-vous à son secrétariat au 01 64 32 02 81 ou au 01 64 70 44 02.

Permanences d' avril :

Vendredi 4 avril à 9h30 à Montereau,

Vendredi 25 avril à 9h30 à Melun

## SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles.

Contactez Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

## CIDFF 77

La Mairie de Champagne sur Seine et le CIDFF 77, centre d'information sur les droits des Femmes et des familles, nous informent de l'ouverture d'une permanence d'accompagnement personnalisé à la reprise d'activité.

Cette permanence gratuite, mise à la disposition de toute personne porteuse d'un projet, a lieu chaque mercredi de 9h à 12h30.

### ANTENNE MUNICIPALE EMPLOI

6 rue Jean Jaurès, Champagne sur Seine  
Tél.: 01 64 23 09 95

Les candidates ou candidats à la création ou à la reprise seront reçus par une conseillère du CIDFF77 qui anime déjà des permanences à Lognes et à Melun.

## RELEVÉ DE CARRIERE

Pour tous ceux et toutes celles qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer, il est

désormais possible d'obtenir son relevé de carrière directement en ligne sur le site de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ([www.retraite.cnnav.fr](http://www.retraite.cnnav.fr)). Vous y trouverez aussi toutes les informations pratiques sur les droits à la retraite, les démarches à effectuer, ainsi que tous les services proposés par la caisse d'assurance vieillesse.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore Internet, la démarche reste inchangée (voir l'Ecuellois d'octobre 2002).

## ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m<sup>3</sup> par foyer)

Vendredi 18 avril

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 16 mai

## COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES

Samedi 26 avril

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

ATTENTION : Il est rappelé que le dépôt sauvage sur l'aire de stationnement du camion collecteur est strictement interdit.

Prochaine collecte : samedi 31 mai

## SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : [mairie.ecuelles@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecuelles@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mairie-ecuelles.fr](http://www.mairie-ecuelles.fr)

### OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi au Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00 uniquement pour l'état civil.

### ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Lundi :	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi au Jeudi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00

## Place publique - l'Ecuellois

Conception et réalisation : Commission "Information - Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie